

LE FONDS DE L'EAU :  
UNE GESTION PUBLIQUE  
RESPONSABLE

## LE FONDS DE L'EAU : UNE GESTION PUBLIQUE RESPONSABLE

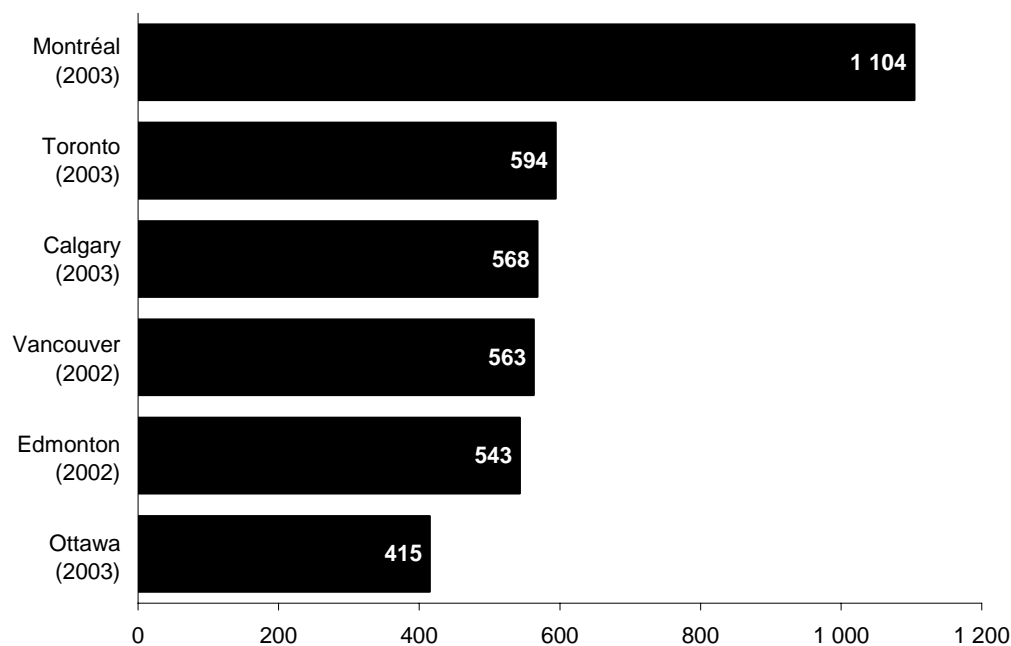
### Historique de la démarche

Au printemps de 2002, l'administration municipale s'engageait publiquement dans la mise en chantier de l'un des plus grands projets de son histoire, celui de la gestion propre et efficace de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

#### Graphique 4

##### Production d'eau par personne

(en litres / jour)



Source : Données incluses dans les études commandées en 2002, par la Ville de Montréal, pour l'analyse des services d'eau.

La production d'eau potable par personne à Montréal atteint près du double de la production des autres villes canadiennes (graphique 4). Deux grandes études, portant sur le portrait technique des infrastructures de l'eau et sur le portrait financier de la gestion publique de l'eau, furent réalisées. Ces études ont permis de déterminer les efforts nécessaires à consentir pour corriger l'état de la situation, c'est à dire :

- remettre en état et bien entretenir les éléments de l'actif de l'eau dont la valeur atteint 16 milliards de dollars;
- respecter les normes du nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

De façon plus précise, les études ont démontré qu'il est nécessaire d'investir massivement afin, notamment, de réhabiliter et de remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout ayant atteint leur durée de vie utile et de mettre à niveau et aux normes les usines de production d'eau potable. Elles ont aussi démontré, pour éviter que la situation se répète, qu'il est nécessaire d'augmenter les budgets de fonctionnement pour atteindre un niveau adéquat d'entretien et de fiabilité des infrastructures.

Une planification pour la réparation ou le remplacement immédiat de sections supplémentaires du réseau est également préconisée selon les études puisque 33 % des conduites d'eau et que 3 % du réseau d'égout ont déjà atteint la fin de leur durée de vie. Par-dessus tout, l'établissement d'une vision plus globale est recommandé par les études de la gestion des eaux sur l'île, y compris des normes et des programmes universels ainsi que des outils de gestion technique et financière.

Du point de vue financier et sur une période de 20 ans, les résultats de ces études s'expriment de la façon suivante.

- **Besoins financiers totaux (fonctionnement et investissement) ..... 10 G\$**
  - Besoins actuels***
    - Dépenses de fonctionnement ..... 4,1 G\$
    - Service de la dette passée ..... 1,0 G\$
  - Besoins additionnels***
    - Dépenses d'investissements futurs ..... 4,0 G\$
    - Dépenses de fonctionnement additionnelles :
      - associées aux investissements futurs ..... 0,5 G\$
      - associées au déficit d'entretien standard ..... 0,4 G\$
- **Les ressources financières actuelles ..... 6 G\$**
- **DÉFICIT DE FINANCEMENT ..... 4 G\$**

Afin de pouvoir réhabiliter les infrastructures reliées à l'eau et financer une partie du déficit de financement de 4 G\$, la Ville de Montréal a décidé de demander une contribution de 25 M\$ pour 2004 et de 20 M\$ de plus annuellement, jusqu'en 2013, destinée spécifiquement à l'amélioration du service de l'eau : le *Fonds de l'eau*.

Le Fonds de l'eau

Ce fonds sert à lancer et à coordonner un programme à long terme de réhabilitation des infrastructures et de restructuration des services de l'eau sur l'île. Une part de ces ajouts proviendra des contribuables de l'île, notamment des contribuables non résidentiels (industries, commerces et institutions) en vertu d'une tarification proportionnelle à leur consommation. En termes concrets, en 2004, les contributions initiales additionnelles imposées aux contribuables montréalais étaient de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation au secteur résidentiel, de 0,04 \$, au secteur non résidentiel et de 0,18 \$, pour chaque mètre cube excédant 100 000 m<sup>3</sup> pour les industries grandes consommatrices d'eau potable. Depuis 2004, les contributions progressent annuellement. Ces montants, destinés au *Fonds de l'eau*, sont clairement inscrits sur les comptes de taxes comme contribution spéciale à l'amélioration du service de l'eau. Au terme d'une progression échelonnée sur 10 ans, donc en 2013, le *Fonds de l'eau* disposera des 200 M\$ nécessaires au redressement du service de l'eau. Parallèlement, l'ensemble des autres sommes actuellement consacrées au service de l'eau dans son ensemble sera incorporé à ce fonds.

Aussi, pour éviter que l'écart entre les ressources annuelles croissantes du *Fonds de l'eau* et les besoins annuels réels et constants de 200 M\$ par année ne se traduisent en endettement pour la Ville au détriment des générations futures, cet écart devra être comblé par les divers **programmes conjoints impliquant les gouvernements supérieurs**. De cette manière, l'atteinte en 2013 du niveau de 200 \$ millions de ressources financières dans le *Fonds de l'eau* marquera pour la Ville le début d'une situation permanente d'autofinancement de sa gestion de l'eau.

**STRATÉGIE DE FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR 20 ANS**

Contributions additionnelles à l'amélioration du service de l'eau		Subventions gouvernementales		
		programmes	annoncées	attendues
2004	25 M\$	Divers complétés	49 M\$	
2005	45 M\$	SOFIL (2005-2009)	254 M\$	
2006	65 M\$	FCIS (2008-2012)	117 M\$	
<b>2007</b>	<b>85 M\$</b>	FIMR (2008-2012)	34 M\$	
2008	105 M\$			
2009	125 M\$	SOFIL (2010-2014)		500 M\$
2010	145 M\$			
2011	165 M\$		0,5 G\$	0,5 G\$
2012	185 M\$			
2013	200 M\$			
Total partiel	1,1 G\$		1,0 G\$	
2014-2023	2,0 G\$	Auto-financement		
<b>Total partiel</b>	<b>3,1 G\$</b>			
<b>TOTAL DU FINANCEMENT</b>			<b>4,1 G\$</b>	

### La nouvelle gestion de l'eau

Sur un horizon de 20 ans, la Ville de Montréal souhaite réhabiliter ou remplacer 3 000 km de conduites d'aqueduc sur un réseau totalisant 5 200 km, mettre aux normes et à niveau les usines de production d'eau potable et les réservoirs, éliminer les surverses d'eaux usées non traitées en construisant des ouvrages de rétention, éliminer les raccordements croisés et développer un procédé de désinfection des eaux usées.

Cet important chantier, qui doit se faire sans compromettre les activités courantes d'exploitation et d'entretien, ne peut se réaliser sans la mise en place d'une structure organisationnelle efficace réservée à la gestion de l'eau.

Par conséquent, la nouvelle organisation de l'eau créée en 2004 comporte différents volets : la production de l'eau potable, la gestion stratégique des réseaux d'eau avec les arrondissements, la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que trois grands projets : la mise à niveau des usines de production d'eau potable, le plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc et d'égout et l'installation de compteurs dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels.

### LE PORTRAIT FINANCIER DE L'EAU EN 2007

Une amélioration continue de la gestion de l'eau

En 2007, le budget global de l'eau s'élève à 298,6 M\$, soit une augmentation de 28,9 M\$ par rapport à 2006. Ce montant englobe toutes les dépenses reliées à l'eau, dont 8,9 M\$ provenant de la taxe foncière générale et 20 M\$ provenant de la contribution annuelle du Fonds de l'eau.

Afin de financer ces nouvelles interventions, l'administration municipale continue donc en 2007 de prélever une contribution additionnelle de 20 M\$ destinée à l'amélioration du service de l'eau et conformément à son plan d'action sur la gestion de l'eau lancé en 2003. Cette année, la contribution globale s'élève à 85 M\$.

---

#### Augmentation de la contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau

---

##### AGGLOMÉRATION

##### Production de l'eau potable

Réparation des bris de conduites principales	1,5 M\$	}	
Augmentation de l'entretien et des réparations des usines	1,5 M\$	}	3,0 M\$

##### Épuration des eaux usées

Augmentation de l'entretien et des réparations des réseaux	1,0 M\$	}	
Augmentation de l'entretien et des réparations à la station	1,5 M\$	}	2,5 M\$

##### Autres projets

Problématique du plomb	0,2 M\$	}	
Réparation au réservoir McTavish	0,5 M\$	}	1,5 M\$
Chaire en eau potable (Polytechnique)	0,3 M\$	}	
Auscultation des conduites principales	0,5 M\$	}	

**Réserve pour imprévus (travaux majeurs) 3,0 M\$**

**Païement comptant des investissements 10,0 M\$**

---

**TOTAL 20,0 M\$**

---

À la lumière des priorités d'intervention de la Ville de Montréal pour 2007, la contribution globale destinée à l'amélioration du service de l'eau est prélevée à hauteur de 40 M\$ pour l'agglomération et de 45 M\$ au niveau local. Telle qu'elle est illustrée et détaillée au tableau qui précède, la contribution additionnelle de 20 M\$ pour 2007 est affectée aux interventions qui relèvent de l'agglomération.

Rappelons que, conformément à l'encadrement légal actuel, les sommes prélevées au moyen de la contribution d'agglomération pour l'amélioration du service de l'eau serviront uniquement au financement de dépenses destinées à améliorer les techniques et les méthodes reliées à la fourniture du service de l'eau et à développer et réparer les infrastructures de l'eau.

L'apport global des contribuables résidentiels à la contribution pour l'amélioration du service de l'eau s'élève à 34,5 M\$. Pour les immeubles résidentiels, le taux d'agglomération est de 0,0204 \$ par 100 \$ d'évaluation alors que le taux local est de 0,0208 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Pour les contribuables non résidentiels, la contribution globale pour l'amélioration du service de l'eau s'élève à 50,5 M\$, dont 10,7 M\$ proviennent des grands consommateurs d'eau. Pour l'agglomération, le taux applicable aux immeubles non résidentiels est de 0,0665 \$ par 100 \$ d'évaluation. À l'échelle locale, les immeubles non résidentiels sont soumis à un taux de 0,0731 \$ par 100 \$ d'évaluation de même qu'à un tarif de 0,51 \$ du mètre cube pour toute consommation excédant 100 000 m<sup>3</sup>.

### **Financement des coûts relatifs à l'alimentation en eau potable**

Conformément au *Décret du gouvernement du Québec concernant l'agglomération de Montréal* (n° 1229-2005, 8 décembre 2005), ci-après appelé Décret, les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la Ville de Montréal sur le territoire des municipalités reconstituées sont partagés entre ces dernières en fonction de la consommation réelle attribuable au territoire de chacune d'entre elles. Sur le territoire de Montréal, ces mêmes coûts relatifs à l'alimentation en eau sont également établis en fonction de la consommation réelle de la ville de Montréal, mais sont financés à même les taux de la taxe foncière générale d'agglomération imposée aux contribuables montréalais. Ce mode de financement des coûts d'alimentation en eau potable à l'échelle de l'agglomération a pour effet de diminuer les taux des municipalités reconstituées par rapport à ceux de la Ville de Montréal.

## État prévisionnel des revenus et des dépenses

Le tableau 3 présente l'état prévisionnel de l'ensemble des revenus et des dépenses du budget d'exploitation de la gestion de l'eau ainsi que le niveau des investissements qui seront consentis pour l'amélioration des infrastructures de l'eau.

**Tableau 3**  
**État prévisionnel des revenus et des dépenses reliés à la gestion de l'eau**  
**pour l'exercice 2007**

(en milliers de dollars)

	Budget du conseil municipal	Budget du conseil d'agglomération	Budget global
<b>REVENUS</b>			
Contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau	45 000,0	40 000,0	85 000,0
Arrondissements	346,8	0,0	346,8
Service des infrastructures, transport et environnement	1 614,5	1 493,9	3 108,4
Tarifification à la consommation - eau potable - villes reconstituées	-	3 693,7	3 693,7
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	61 169,9	145 314,5	206 484,4
<b>Total des revenus</b>	<b>108 131,2</b>	<b>190 502,1</b>	<b>298 633,3</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET COÛT DE LA DETTE</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Arrondissements	43 462,5	0,0	43 462,5
Service des infrastructures, transport et environnement	17 334,7	138 253,1	155 587,8
<b>Total partiel des dépenses de fonctionnement</b>	<b>60 797,2</b>	<b>138 253,1</b>	<b>199 050,3</b>
<b>Coût de la dette<sup>1</sup></b>	<b>47 334,0</b>	<b>42 249,0</b>	<b>89 583,0</b>
<b>Transfert aux activités d'investissement</b>			
Investissements payés au comptant	0,0	10 000,0	10 000,0
<b>Total des dépenses</b>	<b>108 131,2</b>	<b>190 502,1</b>	<b>298 633,3</b>
<b>Surplus net de l'exercice 2007</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Investissements prévus et sources de financement pour l'exercice 2007</b>			
<b>Investissements prévus</b>			
Réseau d'aqueduc et d'égout	68 211,0	35 295,0	103 506,0
Purification et traitement de l'eau potable	0,0	17 834,0	17 834,0
Usines et bassins d'épuration	0,0	6 707,0	6 707,0
Autres catégories d'actifs	0,0	3 483,0	3 483,0
<b>Total des investissements</b>	<b>68 211,0</b>	<b>63 319,0</b>	<b>131 530,0</b>
<b>Sources de financement</b>			
Transferts conditionnels (subventions gouvernementales au comptant)	(65 606,0)	(1 223,0)	(66 829,0)
Emprunts subventionnés	(339,0)	(2 666,0)	(3 005,0)
Dépenses payées au comptant	0,0	(10 000,0)	(10 000,0)
<b>Emprunt à la charge des contribuables</b>	<b>2 266,0</b>	<b>49 430,0</b>	<b>51 696,0</b>

<sup>1</sup> Le coût de la dette est calculé notamment en incluant les subventions relatives aux immobilisations, les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme.



Pour l'exercice financier 2007, le budget du conseil d'agglomération relatif à l'alimentation en eau potable, tel que le prévoit le Décret, est de 46,4 M\$. De ce montant, 3,7 M\$ sont tarifés aux municipalités reconstituées en fonction des consommations estimées, et le taux provisoire est établi à 0,0887 \$ du mètre cube d'eau consommée.

Le tableau 5 présente en détail, pour le budget du conseil d'agglomération, le coût réel relatif à l'alimentation en eau potable tel que le définit le Décret, les autres coûts relatifs à la gestion de l'activité eau et égout ainsi que les différentes sources de financement qui s'appliquent à ces dépenses. On comprendra que le coût de la dette ne peut faire partie du coût réel relatif à l'alimentation en eau potable tel que le définit le Décret puisque, d'une part, les dettes antérieures à 2002 sont réparties conformément aux articles 44 et 47 du Décret et, par conséquent, ne peuvent être incluses dans le budget d'agglomération. D'autre part, les dettes relatives à l'alimentation en eau potable contractées depuis 2002 concernent l'ensemble de l'agglomération et doivent être financées par l'ensemble des contribuables de l'agglomération au moyen d'une taxe spéciale ou d'une taxe foncière générale. Par ailleurs, le tableau 4 présente en détail les autres dépenses qui nécessitent d'être exclues du coût réel relatif à l'alimentation en eau potable puisque ces dernières peuvent être financées par une taxe spéciale d'amélioration.

**Tableau 4**

**Dépenses pouvant être financées par une taxe spéciale d'amélioration**

(en milliers de dollars)

<b>Projets</b>	
Bureau de projet	524,5
Projet ICI	2 849,9
Mise à niveau – usines de production d'eau potable	1 000,0
Plan d'intervention – réseau d'aqueduc	3 242,1
Numérisation – réseau d'aqueduc	864,7
	<b>8 481,2</b>
<b>Eau potable</b>	
Équipe de vannes	3 737,1
Réparation supplémentaire des usines	1 500,0
Réparation des bris de conduites principales	1 500,0
Réparation – réservoir McTavish	500,0
Dossier du plomb	250,0
Chaire en eau potable	300,0
Diagnostic – réseaux conduites principales (auscultation)	484,2
	<b>8 271,3</b>
<b>Réserve – travaux majeurs et imprévus (eau potable)</b>	<b>3 000,0</b>
<b>Développement de la gestion de l'eau</b>	<b>1 732,9</b>
<b>Total</b>	<b>21 485,4</b>

**Tableau 5**  
**Budget d'agglomération 2007**  
**Dépenses de l'eau, coûts réels de l'eau et sources de financement**

(en milliers de dollars)

	Coûts réels relatifs à l'alimentation en eau selon le Décret (partagés selon la consommation réelle)	Autres coûts relatifs à la gestion de l'eau (financés par l'ensemble des contribuables)	Total
<b>DÉPENSES</b>			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	46 938,7	-	46 938,7
Réseau de distribution de l'eau potable	20 984,9	-	20 984,9
Traitement des eaux usées	-	60 000,2	60 000,2
Réseaux d'égout	-	10 329,3	10 329,3
Sous-total	67 923,6	70 329,5	138 253,1
Dépenses pouvant être financées par une taxe spéciale d'amélioration	(21 485,4)	21 485,4	-
Investissements payés au comptant	-	10 000,0	10 000,0
Coût de la dette <sup>1</sup>	-	42 249,0	42 249,0
<b>Total des dépenses</b>	<b>46 438,2</b>	<b>144 063,9</b>	<b>190 502,1</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>			
Tarifification - selon la consommation - villes reconstituées	3 693,7	-	3 693,7
Taxes foncières - selon la consommation - Montréal seulement	42 744,5	-	42 744,5
Contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau	-	40 000,0	40 000,0
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	-	104 063,9	104 063,9
<b>Total des sources de financement</b>	<b>46 438,2</b>	<b>144 063,9</b>	<b>190 502,1</b>

1. Le coût de la dette est calculé notamment en incluant les subventions relatives aux immobilisations, les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme.

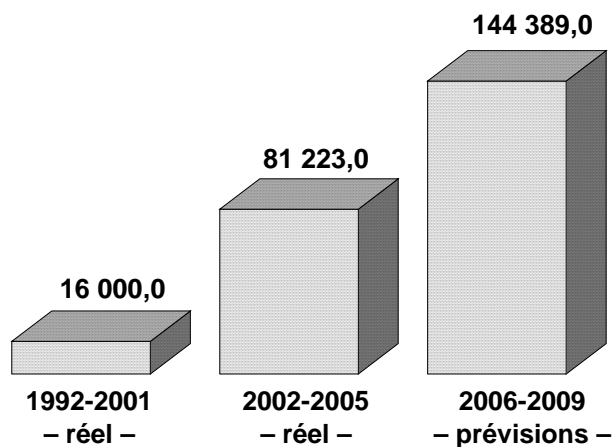
## Les principales réalisations depuis 2002

Dès 2002, avec l'aide des programmes gouvernementaux en place, la Ville a entrepris de s'attaquer rapidement au déficit d'investissements dans les infrastructures de l'eau. Alors que l'ensemble des municipalités de l'île de Montréal ont réalisé des travaux de 16 M\$ en moyenne par année, pendant les 10 années comprises entre 1992 et 2001, la Ville de Montréal en aura réalisé près de cinq fois plus, soit pour plus de 300 M\$, de 2002 à 2005, pour une moyenne annuelle de 81,2 M\$. À l'aide des nouveaux programmes de subventions et de la contribution additionnelle destinée à l'amélioration du service de l'eau, ce montant atteindra près de 144,4 M\$ par année en moyenne pour la période 2006-2009. En l'espace de quelques années seulement, le niveau des investissements consentis dans les infrastructures de l'eau aura presque décuplé.

### Graphique 5

#### Bilan des investissements totaux (moyenne annuelle)

(en milliers de dollars)



	1992-2001 – réel –	2002-2005 – réel –	2006-2009 – prévisions –
Production de l'eau potable	2 470,0	16 187,0	50 517,7
Traitement des eaux usées	1 030,0	21 715,5	16 706,0
Réseaux d'aqueduc et d'égout	12 500,0	43 320,5	77 165,3
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>16 000,0</b>	<b>81 223,0</b>	<b>144 389,0</b>

### **Les réalisations de 2006 et les priorités de 2007**

Les pages suivantes présentent succinctement les principales réalisations de 2006 de même que les priorités d'intervention en 2007 de la gestion de l'eau pour chacun des grands secteurs d'activité.

#### ***Production de l'eau potable***

##### Réalisations de 2006

- Poursuite du nouveau programme d'entretien et de réparation des 1 900 vannes du réseau principal d'aqueduc avec, pour objectif, le développement d'un programme d'entretien régulier afin d'assurer un niveau de fiabilité acceptable.
- Bilan des investissements de 2006 : 26,9 M\$ dans les conduites principales et 9,6 M\$ dans les usines de production.

##### Priorités de 2007

- Plan directeur de l'alimentation en eau potable : établir les besoins de renforcement et de bouclage du réseau des conduites principales, optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et établir les interventions prioritaires et les échéanciers.
- Mise en place d'une équipe pour le suivi et l'optimisation de la distribution d'eau : compléter les études visant la sectorisation du réseau et mettre en place les premiers équipements de mesure et de contrôle qui permettront, à terme, de connaître la consommation d'eau en temps réel dans 600 à 800 secteurs du réseau d'aqueduc, et d'en réduire la consommation.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 50,5 M\$.
- Investissements prévus en 2007 : 21,4 M\$ pour les conduites principales et les réservoirs et 18,9 M\$ pour les usines de production d'eau potable.

#### ***Gestion stratégique des réseaux d'eau***

##### Réalisations de 2006

- Démarrage de 95 nouveaux projets de réfection, pour un total de 66,6 M\$. De ce nombre, 46 sont des projets de réhabilitation, selon une stratégie d'implantation des meilleures pratiques et de développement durable. De plus, neuf projets pilotes d'entretien standard visant à augmenter la fiabilité des réseaux d'aqueduc et d'égout ont été entrepris à ce jour, de concert avec les arrondissements.
- En 2006, une équipe d'inspecteurs a été mise à pied d'œuvre pour vérifier les consommations illicites dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) de Montréal.
- Bilan des investissements de 2006 : 50,0 M\$ dans les conduites secondaires de l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal. De plus, 19 autres projets, pour un montant de 10,3 M\$, sont en cours d'approbation.

### Priorités de 2007

- Réhabiliter et augmenter la fiabilité des réseaux locaux d'aqueduc et d'égout dans les arrondissements.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 14,6 M\$, dont 9,2 M\$ pour des travaux majeurs et imprévus.
- Investissements prévus en 2007 : les travaux de renouvellement des réseaux locaux d'aqueduc et d'égout dans les arrondissements atteindront 73,7 M\$, incluant 5,5 M\$ pour le centre-ville.

### **Collecte et traitement des eaux usées**

#### Réalisations de 2006

- Budget de fonctionnement : malgré un débit moyen des eaux usées traitées plus élevé de 8,5 % que celui prévu au budget original, réduction des coûts d'énergie et de produits chimiques se traduisant par un coût de traitement au mètre cube nettement en baisse (au 31 août 2006, réel : 0,0216 \$/m<sup>3</sup>; budget : 0,0257 \$/m<sup>3</sup>, soit une économie budgétaire de 800,0 \$).
- Protection de l'actif : priorisation des investissements à la station d'épuration des eaux usées dans le but de freiner la croissance des dépenses d'entretien, d'assurer la fiabilité des équipements et la continuité des activités et de suivre l'évolution des différentes réglementations.
- Projets majeurs : réalisation d'essais pilotes additionnels sur deux technologies de désinfection des eaux usées afin de valider la technologie optimale sur le plan environnemental et au meilleur coût pour les contribuables.
- Bilan des investissements de 2006 : 13,4 M\$ pour le réseau des collecteurs et les bassins de rétention et 9,3 M\$ pour la station d'épuration et les intercepteurs.

#### Priorités de 2007

- Gestion des collecteurs : dans les limites des enveloppes budgétaires autorisées et après avoir validé les différentes sources de financement, réaliser les projets prioritaires de nouveaux collecteurs et la mise à niveau du réseau par la réfection et l'ajout de bassins de rétention.
- Protection de l'actif : poursuivre le programme d'investissements dans les équipements de la station d'épuration des eaux usées en fonction des urgences et des besoins prioritaires.
- Projets majeurs : poursuivre la démarche relative à la mise en place d'un système de désinfection des eaux usées du territoire et de l'analyse en continu des émissions atmosphériques, et finaliser l'optimisation du processus de déshydratation des boues.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 62,5 M\$.
- Investissements prévus en 2007 : 6,6 M\$ pour le réseau des collecteurs et les bassins de rétention et 9,1 M\$ pour la station d'épuration et les intercepteurs.

## ***Les trois grands projets***

### **1. Mise à niveau des usines**

#### Réalisations de 2006

- Achèvement des études préparatoires pour chacune des usines.
- Transmission au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) des rapports de conformité pour les usines de Sainte-Anne-de-Bellevue, Dorval et Pointe-Claire. Celui pour l'usine de Lachine devrait être complété en fin d'année. Dans le cas de l'usine Charles-J. Des Bailleurs, le rapport d'étape a été déposé à la fin du mois d'octobre. Pour l'usine Atwater, il sera déposé à la fin du mois de novembre et celui pour l'usine de Pierrefonds, avant la fin de l'année 2006.
- Mise en place du destructeur d'ozone à l'usine de Pierrefonds, d'une plate-forme d'accès à la prise d'eau de l'usine de Lachine, et rénovation des fonds de filtres dans les galeries 2 et 7 de l'usine Atwater.

#### Priorités de 2007

- Finaliser le choix des filières de traitement avec le MDDEP.
- Finaliser le protocole d'entente pour le FCIS avec les gouvernements fédéral et provincial.
- Amorcer les plans et devis selon les filières de traitement retenues.
- Réfection des installations d'ozonisation, à l'usine Charles-J. Des Bailleurs.
- Remplacement des robinets des filtres, à l'usine Charles-J. Des Bailleurs.
- Modification du système de démarrage des pompes basse pression, à l'usine Atwater.
- Ajout d'un dégrilleur à l'usine de Lachine.
- Début de la construction d'une nouvelle réserve d'eau potable, à Pierrefonds.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 1 M\$.

### **2. Plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc et d'égout**

#### Réalisations de 2006

- Production en format numérique des plans d'archives (plans tels que construits des réseaux, plans d'index et plans clés).
- Diffusion des plans d'archives au moyen du Navigateur urbain.
- Programme d'auscultation et diagnostic des conduites, en lien avec les programmes de réfection routière locaux et artériels et les urgences connues.

### Priorités de 2007

- Compléter l'inventaire des réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Mettre en place de la base de données en cours.
- Implanter les technologies de l'information pour exploiter les données descriptives et géographiques (système d'information géographique).
- Compléter quelques plans pilotes d'intervention en arrondissement.
- Compléter la numérisation des réseaux.
- Accorder à différents fournisseurs des mandats innovateurs de services professionnels d'auscultation des réseaux sur plusieurs années.
- Préparer des plans d'intervention partiels dans les villes liées.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 6,5 M\$.

### **3. Installation de compteurs dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI)**

Ce projet consiste à la mise en place d'une stratégie d'implantation d'environ 30 000 compteurs dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels de l'agglomération afin d'établir un bilan de la consommation de l'eau et de mettre en place une stratégie de tarification plus équitable pour l'ensemble des usagers.

### Réalisations de 2006

- Étude préliminaire des besoins et examen des normes et des meilleures pratiques dans le domaine.
- Réalisation de l'appel de qualification en vue de sélectionner des firmes spécialisées dans les activités visées par le projet ICI, soit la mesure de la consommation d'eau par les ICI ainsi que le suivi et l'optimisation des débits mis en distribution.
- Installation de 200 compteurs – projet pilote.

### Priorités de 2007

- Lancer un appel de propositions auprès des firmes qualifiées.
- Achever l'installation des 200 compteurs (projet pilote) et élaborer une grille de consommation.
- Commencer l'installation des compteurs pour l'ensemble du parc des ICI.
- Budget de fonctionnement de 2007 : 2,8 M\$.